

Certificat d'examen de type
n° F-04-D-044 du 14 janvier 2004

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011226-D3

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR
type L16C4M

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

LANDIS+GYR – 30 avenue du Président Auriol – BP 3150 – 03115 Montluçon - FRANCE

CARACTERISTIQUES :

Le compteur LANDIS+GYR type L16C4M est un compteur d'énergie électrique pour courants alternatifs monophasés à deux fils, dont le fonctionnement est basé sur un principe électronique.

Les principales caractéristiques de cet instrument, sont les suivantes :

- * Tension nominale : 230 V,
- * Courant de base : 5 A,
- * Courant maximal : 90 A,
- * Facteur de charge : 18,
- * Constante du compteur : 1 Wh par impulsion.

Le compteur LANDIS+GYR type L16C4M se compose de deux sous-ensembles :

- * Le bloc de comptage enfermé dans un boîtier moulé, composé d'un couvercle et d'un socle, comprenant l'électronique, l'afficheur à cristaux liquides, deux boutons poussoirs, les indications signalétiques et les borniers,
 - * Le cache-bornes inférieur, vissé sur le socle et équipé d'un dispositif de scellement propre au distributeur d'énergie, recouvre les connexions vers le réseau de distribution et vers le
-

client, un bouton poussoir de programmation, et en option, un bus de téléreport et une sortie impulsion.

SCELLEMENTS :

Le démontage du boîtier renfermant la partie mesure est protégé par quatre pièces en plastique rivetées, indémontables sans destruction, et qui reçoit la marque de vérification primitive.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat porte le numéro figurant dans le titre de celui-ci.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011226-D3 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont pas soumises au contrôle de l'état.

ANNEXES :

- Notice descriptive,
- Dessins n° 1, 2 et 3.

Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-04-D-044

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M

NOTICE DESCRIPTIVE

I- DESCRIPTION :

Le compteur L16C4M est un dérivé du compteur L16C4 destiné principalement au marché export.

Le bloc de comptage du compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M est composé :

- D'une alimentation qui fournit, à partir du réseau, la tension continue nécessaire au fonctionnement du compteur,
- D'un module de comptage, comportant un module spécialisé MMI, utilisé en mode « Shunt », qui traite et délivre les valeurs de l'énergie, de la tension et du courant à l'unité centrale,
- D'une unité centrale gérant le fonctionnement du compteur,
- D'un ou plusieurs circuits intégrés ASIC pour les applications spécifiques de gestion de la surveillance de l'alimentation et des fonctions périphériques,
- D'un afficheur à cristaux liquides,
- D'un dispositif électro-optique (diode électroluminescente située à gauche de l'afficheur) délivrant un signal lumineux reflétant la constante du compteur.

Le compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M ne dispose que d'un seul bornier en partie inférieure recouvert d'un cache-bornes amovible et équipé d'un dispositif de scellement réservé au distributeur d'énergie. Il dispose également d'une liaison optique (type CEI 61107) pour la relève et le paramétrage du compteur d'énergie électrique et en option d'une sortie impulsion, d'une gestion de la tarification par horloge temps réel et d'une sortie télégestion EURIDIS.

Le courant de base est paramétrable entre 5 A et 15 A.

Le dessin n° 1, présent en annexe au présent certificat, représente ces différents éléments.

II-SECURITES :

Les paramètres métrologiques ne sont pas modifiables.

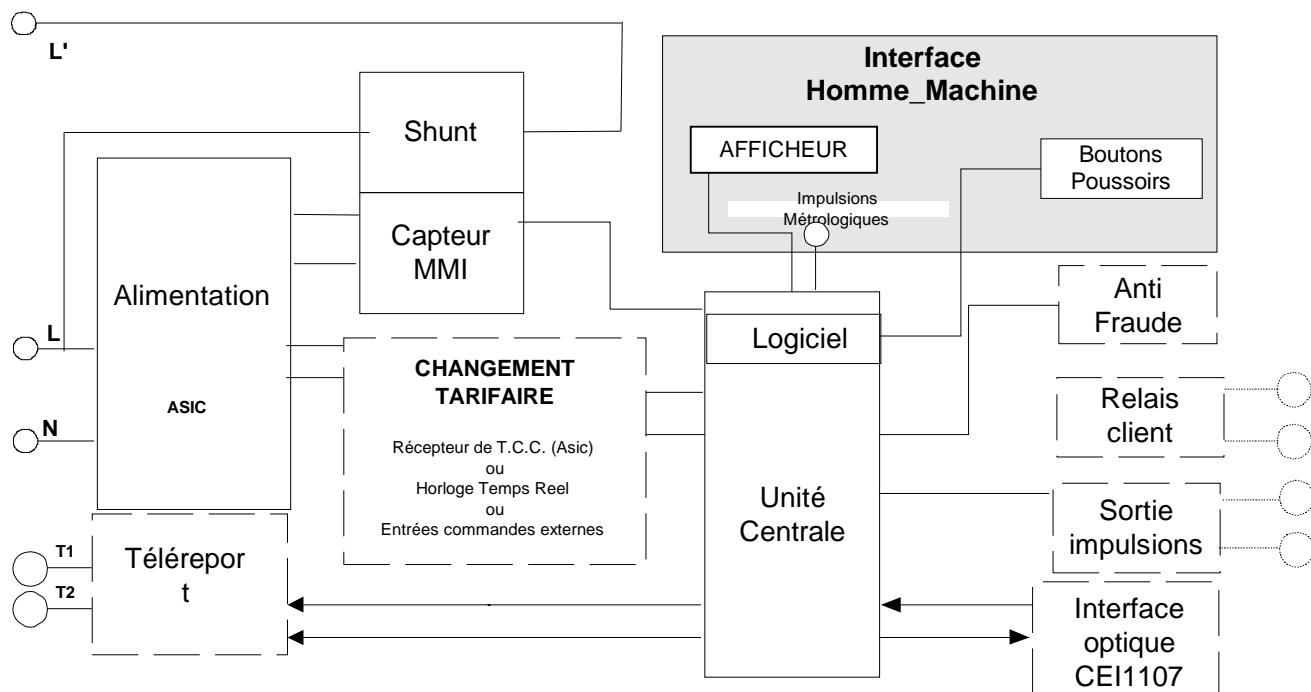
Le compteur monophasé d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M dispose :

- D'un dispositif de détection de l'ouverture du cache-bornes inférieur qui permet de mémoriser le nombre d'ouvertures du boîtier,
- D'un dispositif de programmation des données relatives au contrat souscrit,
- D'un test afficheur qui peut être activé par le bouton poussoir « Sélection ».

Annexe au certificat n° F-04-D-044

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M

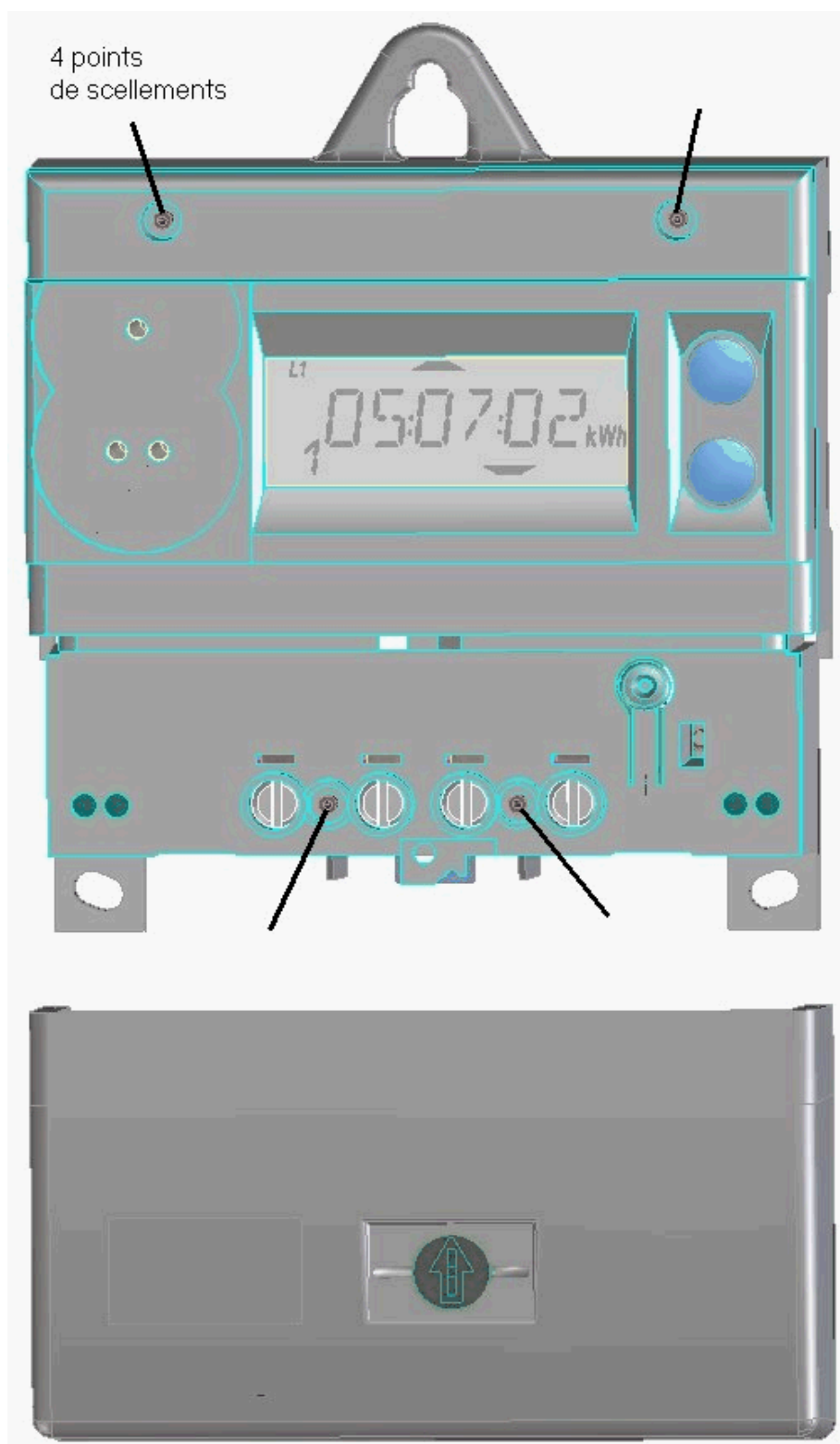
DESSIN N° 1 - Synoptique



Annexe au certificat n° F-04-D-044

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M

DESSIN N° 2 – Emplacement des scelllements



Annexe au certificat n° F-04-D-044

Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C4M

DESSIN N° 3

